

Renforcement de la lutte contre les pollutions de l'air en Europe

La pollution de l'air serait responsable de 400 000 décès par an sur le territoire de l'Union européenne (UE). A cela s'ajoute les effets néfastes de la qualité de l'air sur les écosystèmes¹.

Le 5 mars 2020, le conseil de l'UE rend ses conclusions sur la qualité de l'air en Europe suite à deux ans d'évaluation des normes européennes en la matière². Si ce rapport souligne l'amélioration de la qualité de l'air depuis 2008 en raison des politiques européennes et du cadre législatif existant, ce dernier insiste sur l'importance de renforcer ces mesures législatives pour tendre à toujours plus d'efficacité³.

Quelle est actuellement la politique de l'Union européenne en matière d'environnement ?

Le 11 décembre 2019 la Commission européenne présente le **pacte vert pour l'Europe**. Ce pacte se définit comme une feuille de route permettant à l'Europe d'être le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050⁴. Cet engagement politique a vocation à s'inscrire dans la législation européenne à travers la **loi européenne sur le climat**.

Le 4 mars 2020, la commission présente sa proposition de loi relative au climat.

Le 21 juillet 2020, le conseil européen s'accorde sur le budget consacré au cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027 et sur le plan de relance pour faire face à la pandémie du Covid-19. Ce montant s'élève à 1 825 milliards d'euros dont 37% sera consacré aux objectifs climatiques de l'UE⁵.

Le 8 octobre 2020, le parlement européen vote une série d'amendements sur la loi climat et fixe la réduction des émissions de gaz à effet de serre à 60 % d'ici à 2030.

Le 23 octobre 2020, c'était au tour du Conseil de l'UE d'examiner la proposition de loi climat et d'éventuellement proposer des amendements. Pour l'instant, le conseil n'a pas encore trouvé d'accord concernant l'objectif de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Les discussions devraient se poursuivre au mois de décembre 2020⁶.

Si le Parlement européen et le Conseil de l'UE arrivent à un accord, la loi climat pourra être adoptée et ainsi devenir juridiquement contraignante.

Pour rappel : la Commission européenne (composée des commissaires, un par Etats membres), est chargée de proposer les lois, le parlement (composé des eurodéputés) et le conseil de l'UE (composé des ministres nationaux) sont chargés de les examiner et de les modifier. Enfin, le

¹ Le journal de l'environnement « Europe : le conseil valide le renforcement de la lutte contre les pollutions de l'air » [En ligne], <https://www.journaldelenvironnement.net/article/europe-le-conseil-valide-le-renforcement-de-la-lutte-contre-les-pollutions-de-l-air> ,104006 (consulté le 4 novembre 2020).

² Le Parisien, « Pollution de l'air : les 27 Etats de l'UE reconnaissent qu'ils ne font pas assez » [En ligne], <https://www.leparisien.fr/societe/pollution-de-l-air-les-27-etats-de-l-ue-reconnaissent-qu'ils-ne-font-pas-assez-06-03-2020-8274192.php> (consulté le 5 novembre 2020).

³ Conseil de l'UE, « Qualité de l'air : le Conseil adopte des conclusions », [En ligne], <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/03/05/air-quality-council-adopts-conclusions/> (consulté le 6 novembre 2020).

⁴ Commission européenne, « Pacte vert pour l'Europe : communiqué de presse », [En ligne], https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_19_6691 (consulté le 6 novembre 2020).

⁵ Toute l'Europe, « Pacte vert européen : les dates clés », [En ligne], <https://www.toutteleurope.eu/actualite/pacte-vert-europeen-les-dates-cles.html> (consulté le 6 novembre 2020).

⁶ Conseil de l'UE, « Loi européenne sur le climat : le conseil parvient à un accord sur de larges pans de la proposition », [En ligne], <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/10/23/european-climate-law-council-reaches-agreement-on-large-parts-of-the-proposal/> (consulté le 6 novembre 2020).

Conseil européen est l'institution de l'UE qui définit les orientations et les priorités politiques générales de l'UE. Il réunit les chefs d'État ou de gouvernement des États membres.

Fiche rédigée par Marie VAN VLASSELAER, membre de Notre Affaire à Tous